

Groupe Technique Logement et Urbanisme

Vendredi 15 mars 2013 à 9 h

A l'ADIL 26, salle de la Chapelle, 44 rue Faventines à Valence

Thème principal : **Projets de territoires et transition énergétique**

Réunion labellisée dans le cadre du débat national sur la transition énergétique

Elle fera l'objet d'un compte rendu détaillé et permettra de faire remonter des propositions au niveau régional

ORDRE DU JOUR

9 h 00 – accueil – informations diverses (*Dominique Gutiez Conseil général de la Drôme*)

- Programmation des dates des prochains GTLU et thèmes potentiels
- Evolution de la mission départementale de la mission d'observation de l'habitat

9 h 10 – Coûts spécifiques de la performance énergétique dans le logement

- Exemples concrets dans le neuf et dans l'ancien sur la base de constructions publiques ou privées:
 - Analyse des surinvestissements de 11 bâtiments basse consommation par Enertech pour l'ADEME (*Nicolas Estangin ADIL PIE et Michèle Fremaux CAUE*)
 - Prix de revient et financements des opérations BBC en secteur HLM (*Olivier Pourny ARRAHLM*)
 - Un exemple de réhabilitation performante dans l'ancien (*Agnès Coubard DAH*)
 - La construction de logements individuels performants (*Laurent Beaugiraud VillaSoleil*)

10 h 15 – La transition énergétique

- Le concept de transition énergétique, le débat, les outils (*Philippe Bouchardeau ADIL 26*)
- Urbanisme et transition énergétique (*Michèle Fremaux CAUE*)

10 h 35 - Transition énergétique et projets de territoire

Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété sur les territoires ?

- Le SCoT du Grand Rovaltain (*Antoine Baranne et/ou Thomas Schultz*)
- Les PCET, l'exemple du Pays de Romans (*Antoine Ducloux CCPR*)
- Les démarches Energie Climat, l'exemple du Vercors (*Serge Charruau PNRV et Emmanuel Delpont ADIL PIE*)
- Transition énergétique et Urbanisme, à l'échelle de Biovallée (*Laure Charpentier*), à l'échelle de la CC du Val de Drôme (*Isabelle Vincent*)

11 h 40 – débat et propositions

12 h 30 – Conclusion de la demi-journée

12 h 45 - Déjeuner pris en commun

(Pour l'organisation, merci de confirmer votre participation par courriel)